

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**

**POL 1102 - 10** : *La démarche de recherche en science politique.*

**Session** : Automne 2012, lundi 14 à 17 heures

**Professeur** : Lawrence Olivier

**Disponibilités** : sur rendez-vous

**Bureau** : A-3540

**Courriel** : olivier.lawrence@uqam.ca

\*

\* \* \* \*

Rigueur scientifique, méthode de vérification, approches rigoureuses, vérité, réalité, critère de pertinence, faits, événements, individus, etc. À quoi rime cette quête ? À rien puisque la mort vient tout gommer. Ne perdons pas notre temps dans une quête vaine et inutile. On ne sera pas plus vivant ; on n'existera pas davantage. Au contraire. Tout ça, c'est aussi la mort !

**Descriptif du cours:**

Les principales étapes de la recherche en science politique; mise au point d'une problématique, formulation d'hypothèses, choix de l'univers de recherche, investigation documentaire, collecte de données, analyse des données (types d'analyses, de mesures et d'interprétations), présentation des résultats. Les principales techniques de collecte de données : observation, entrevue, questionnaire (sondage) analyse des documents, analyse de contenu. Normes de présentation d'un travail de recherche (plan et table des matières, bibliographie, références) et types de travaux (compte-rendu de lecture, article scientifique, article de presse, mémoire administratif).

**Objectifs du cours:**

Le cours et les travaux pratiques poursuivent les objectifs suivants :

- a) L'acquisition des habiletés de base quant aux méthodes et techniques de recherche utilisées en science politique;
- b) L'initiation à la recherche par la présentation et l'analyse des différentes étapes de la démarche scientifique;
- c) Initier l'étudiant à la recherche documentaire et à ses limites;
- d) Développer la vigilance épistémologique et méthodologique en présentant les différentes « logiques » à l'origine des méthodes et techniques de recherche utilisées en

science politique.

**Ouvrage obligatoire :**

Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005.

Lawrence Olivier et Jean-François Payette. *Argumenter son mémoire et sa thèse*. St-e-Foy, PUQ, 2010.

**Ouvrages recommandés :**

Gilles Labelle, Lawrence Olivier et Sylvain Vézina. *Introduction critique à la science politique*. Montréal, Mc Graw-Hill, 1995.

Guy Bédard, Lawrence Olivier et Jean-François Thibeault. *Épistémologie de la science politique*. Ste-Foy, PUQ, 1998.

Yves Déloye, Bernard Voutat et Aurélie Billebault. *Faire de la science politique: pour une analyse socio-historique du politique* Paris, Belin, 2002

**PLAN ET CALENDRIER DU COURS**

**A) Introduction générale**

- . Présentation de l'ensemble du cours : objectifs, plan, stratégie pédagogique, travail et évaluation des étudiants-es.
- . Fiche de lecture

**B) Introduction**

**Exposés :**

- La science politique
- Éthique de la recherche
- L'université

**Travail :** fiche de lecture.

**Échéancier :** à remettre la 4<sup>ième</sup> semaine

**Références :**

Henri Dorvil. et Robert Mayer. *Problèmes sociaux*. Ste-Foy, PUQ, 2001.

Jonh Dunn. *Histoire de la théorie politique*. Paris, Mentha, 1992.

Jean-Pierre Durand. "Genèse de la sociologie" dans Jean-Pierre Durand et Robert Weil. *Sociologie contemporaine*. Paris, Vigot, 1989, 13-82.

Pierre, Favre. "Histoire de la science politique" dans Grawitz, M. et Jean Leca. *Traité de science politique. Tome 1. La science politique, science sociale. L'ordre politique*. Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 3-17.

Luc Van Campenhoudt et al. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 1988, 13-36.

Hu Khoa Lee. *Liens méthodologiques et parentés épistémologiques entre les sciences sociales*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005.

## Bloc 1 : Les étapes de la démarche de recherche

### a.) Exposés :

- Logique inductive
- Logique hypothético-déductive
- D'autres logiques de la recherche  
le paradoxe, logique dialogique

### b. Recherche documentaire

#### Références :

Laghzali, Mohamed et Evelyne Tardy. *Guide de recherche documentaire*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1995. [note de recherche]

Boisvert, Danielle. "La recherche documentaire" dans Benoît Gauthier (sous la direction de) *Recherche sociale. De la problématique...*, 79-109.

Malclès, Louise-Noël. *Les sources du travail bibliographique*. Genève, Librairie Droz, 1950.

### c. Revue de la documentation

**Lecture obligatoire :** Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005.

#### Références

Pierre Bourdieu et al. *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, 1980, (3ème édition), 27-49 et 51-80.

Alan F. Chalmers. "La dépendance de l'observation par rapport aux faits" dans Alan F. Chalmers. *Qu'est-ce que la science ?* Paris, La Découverte, 1987, 42-59.

Jean-Pierre Deslauriers. "La question de recherche" dans *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, McGraw-Hill, Éditeurs, 1991, chapitre deux.

Mace, Gordon. "Construire un cadre opératoire" dans *Guide d'élaboration d'un...*, 45-66.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 1988, 81-144.

Selltiz, Claire et al. *Les méthodes de recherche en sciences sociales*. Montréal, Les Éditions HWR, [1977], chapitre 2 "La logique de l'analyse", 16-49.

## D. problématique

#### Références :

Jacques Chenier. "La spécification de la problématique" dans Benoît Gauthier (sous la direction de) *Recherche sociale. De la problématique...*, 51-77.

Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005.

## **E. Thèse et hypothèse**

### **Références :**

André Blais. “Les indicateurs” dans Benoît Gauthier (sous la direction de). Recherche sociale. De la problématique..., 155-173.

Jean-louis Loubet del Bayle. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse, Privat, 1985, chapitre III “L'hypothèse”, 158-164 et chapitre VIII “La théorisation”, 205-224.

**Travail : faire une revue de la littérature (sur un sujet à déterminer ; 7-10 pages)**

**Échéancier : au retour de la semaine de lecture (9<sup>ième</sup> semaine)**

**Bloc 2 Éléments théoriques**

**Exposés :**

- Qu'est-ce que la théorie ?
- notions, concepts théoriques
- le cadre théorique

**Travail :** recherche et analyse d'un cadre théorique

**Échéancier :** à remettre à la 11<sup>ième</sup> semaine

**Références :**

Pierre Blackburn. *Connaissance et argumentation*. Montréal, Éditions du Nouveau Pédagogique Inc., 1992, 111-122.

\*\*Pierre Bourdieu et alii. "Épistémologie et méthodologie" dans *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, [1980], 11-102.

\*Alan F. Chalmers. *Qu'est-ce que la science ?*, 107-133

\*Loubet del Bayle, Jean-Louis. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse, Privat, 1986, 205-223.

Mouchot, Claude. *Introduction aux sciences sociales et à leurs méthodes*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986, chapitre VI "La notion de théorie", 227-248.

Antonio Piaser. *Épistémologie de la méthode : voir et faire la sociologie autrement*. Paris, J. Vrin, 1994.

**Bloc 3 : La logique de l'argumentation et rhétorique****Exposés**

- Quelques éléments de rhétorique
- Types de jugement
- Les schémas en arbre
- L'évaluation des arguments
- L'appel à l'autorité
- Les sophismes
- Plan

**Travail :** construire un texte argumentatif

**Échéancier :** à remettre à la 14<sup>ième</sup> semaine

**Références :**

\*Pierre Blackburn. *Logique de l'argumentation*. Montréal, Éditions du Nouveau Pédagogique Inc., 1989.

\*Pierre Blackburn. *Connaissance et argumentation....*

Rodrigue Blouin. *Discuter. Introduction à la philosophie*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1991

Philippe Breton. *Argumenter en situation difficile*. Paris, La Découverte, 2004.

Dispiaux, Gilbert. *La logique et le quotidien*, Paris, Minuit, 1984, 188 pages.

Gilles Doyon et Pierre Talbot. *La logique du raisonnement*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1986

Portine, Henri. *L'argumentation écrite, expression et communication*. Paris Hachette/Larousse, 1983, 33-44 et 137-150.

Reboul, Olivier. *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF, 1998.  
 Michel Toussaint et Gaston Ducasse. *Apprendre à argumenter. Introduction à l'argumentation rationnelle écrite*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1996.

### **Méthode d'enquête**

Les différents types de méthode d'enquête  
 Le choix d'une méthode  
 Les données d'enquête : présentation et analyse

### **Lectures suggérées :**

Statistiques Canada. *Méthodes et pratiques d'enquête*. Ministre de l'industrie 2010,  
 Document en ligne <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-587-x/12-587-x2003001-fra.pdf>  
 Document très complet

### **Stratégie pédagogique**

Le cours est divisé en deux parties :

Le **cours** est consacré aux exposés des professeurs qui présentent les connaissances théoriques et/ou pratiques des méthodes et techniques de recherche en science politique;

Les **exercices** sont faits en classe en équipe de trois personnes (maximum). L'étudiant prépare à partir d'une recherche en bibliothèque et à l'aide des notes de cours un court texte sur un aspect du cours. Celui-ci est discuté et corrigé en classe.

### **L'évaluation :**

L'évaluation porte sur les connaissances acquises au cours et lors des exercices et des travaux pratiques.

### **Mode d'évaluation suggérée**

#### **1. Fiche de lecture (15%)**

- a. identification de la problématique du texte
- b. thèse défendue dans le texte
- c. deux arguments avec lesquels l'auteur défend sa thèse
- d. brève critique du texte

#### **2. Construction d'une problématique (30%) :**

- a. identification de la littérature pertinente
- b. synthèse
- c. analyse
- d. constat

**3. Cadre théorique (20%)**

Recherche d'un cadre théorique, définition des principaux concepts, Établir les liens entre les concepts. Montrer la pertinence du cadre théorique choisi par rapport au sujet de la revue de la littérature.

4. **Logique de l'argumentation (10%)** : construire un texte argumentatif

5. **Examen final 25%**: un examen portant sur la matière du cours et sur les lectures

**Grille de correction****Travaux pratiques :****Fiche de lecture :**

- a. Identification des principaux éléments de la fiche
- b. Aptitude à développer une critique pertinente du texte

**Revue de la documentation**

- forme (40%) : français écrit, présentation bibliographique et démarche suivie.
- fond (60%) : quantité, qualité et diversité des textes trouvés, pertinence par rapport à la question posée.

**Cadre théorique**

- a. Identification d'une cadre théorique
- b. Définition des concepts
- c. Établir les liens entre les concepts
- d. Montrer le lien avec le sujet de votre revue de la littérature

**Examen :**

L'examen comportera de 3 à 5 questions sur la matière du cours, principalement sur la partie problématique et hypothèse, la logique de l'argumentation et la rhétorique.

**Critères de correction :**

forme (30%) : orthographe et syntaxe françaises,  
fond (70%) : réponse aux questions, la démarche et l'argumentation, connaissance de la problématique et de l'hypothèse, réflexion critique et originalité.

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

### PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.